

Mairie de SAINT-JEAN DE VALERISCLE

Téléphone : 04.66.25.60.41

Courriel : accueil@mairiesjv.fr

PROCES VERBAL N° 05/2026

DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 05 juin 2026

Présents : JEKAL Marc - CARDELIN Isabelle - MARFOURE Pierre - HILLAIRE Anne-Marie FORAY Michel - MICHEL Jean-Luc - VIDAL Chantal - CROXO Muriel - CARLONI Patrick - MAISON Aurore - LIBERATORE Jean-Pascal - FERNANDEZ Jonathan - BARRAL Marjorie - BAIS Catherine - HLADYNINK Joël

Secrétaire de séance : VIDAL Chantal

Début de séance : vendredi 05 juin 2026 à 18h03

1) Approbation du procès-verbal n° 04/2026 :

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal n° 04/2026 du 27 avril 2026. Après avoir délibéré, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales :

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal doit se réunir ce jour afin d'élire les 3 délégués titulaires et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre prochain. Monsieur le Maire rappelle les modalités de vote et de déclaration des candidatures. Joël Hladynink indique qu'il aurait été plus cohérent au regard des résultats des élections qu'il y ait une liste commune avec 2 représentants de Marc et 1 représentant pour lui-même mais que cela n'a pas été le souhait de la majorité. Il propose donc la candidature de Catherine Bais en qualité de déléguée titulaire et sa candidature en qualité de délégué suppléant.

Monsieur le Maire procède à la composition du bureau de vote : les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de FERNANDEZ Jonathan et BARRAL Marjorie, les plus jeunes et de MICHEL Jean-Luc et FORAY Michel., les plus âgés.

Chaque membre du conseil municipal a procédé au vote à bulletin secret.

Election des délégués titulaires :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Marc JEKAL 13 voix
- Anne-Marie HILLAIRE 13 voix.
- Pierre MARFOURE 13 voix
- Catherine BAIS 02 voix

Marc JEKAL, Anne-Marie HILLAIRE et Pierre MARFOURE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Election des délégués suppléants :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 01
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- Chantal VIDAL 12 voix
- Isabelle CARDELIN 12 voix
- Patrick CARLONI 12 voix
- HLADYNINK Joël 02 voix

Chantal VIDAL, Isabelle CARDELIN et Patrick CARLONI ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

3) Création d'un emploi permanent à temps complet sur le grade d'agent de maîtrise :

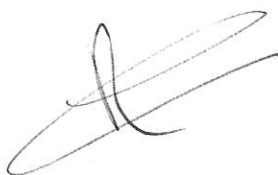
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite à l'avis favorable en 2024 du centre de gestion du Gard à la demande de promotion interne d'un agent du service technique au grade d'agent de maîtrise, il revient au conseil municipal de créer le poste par délibération.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit un poste permanent à temps complet.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un emploi permanent à temps complet sur le grade d'agent de maîtrise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h26.

LA SECRETAIRE DE SEANCE
VIDAL CHANTAL



LE MAIRE
JEKAL Marc

